

# Mouvement du personnel RENTREE SCOLAIRE 2024

Formulaire n°2

A retourner dûment complété (même si état « néant ») à  
**DDEC POITIERS, emploi 1<sup>er</sup> degré, 36 Bd Anatole France, 86000 POITIERS**  
 Et par mail à : [accueil@ec-poitou-charentes.fr](mailto:accueil@ec-poitou-charentes.fr)  
**POUR LE MARDI 05 MARS 2024**

JOINDRE A CET ENVOI LES FICHES  
 INDIVIDUELLES  
 RENSEIGNEES PAR CHAQUE  
 ENSEIGNANT  
 ainsi que son AGS

Département : £ 16 £ 17 £ 79 £ 86  
 Ecole : .....  
 Commune : ..... Nom du chef d'établissement : ..... N°  
 Tél : .....

### 1- Enseignant(s) quittant l'école ou libérant une quotité de service\*

\* dans le cadre d'un temps partiel autorisé ou d'une demande de disponibilité pour suivi de conjoint par exemple

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle	Motif du départ	Quotité horaire de service libérée suite au départ

### 2- Enseignant(s) susceptible(s) de quitter l'école

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle	Motif du départ	Quotité horaire de service libérée suite au départ

### 3- Enseignant(s) libérant provisoirement \*\* un service à la rentrée scolaire 2024

\*\* au motif d'une demande de congé longue maladie (CLM), de congé de longue durée (CLD), de congé parental ou de disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans (pendant la durée de protection du service)

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle	Motif du départ	Quotité horaire de service libérée suite au départ

### 4- Enseignant(s) perdant son poste si une fermeture de classe est prévue au sein de l'école

Transmettre au Président de la CIDE le procès-verbal de la consultation du CSE (le cas échéant) ou à défaut celui de la concertation désignant le maître en perte d'emploi (cf. article 10 de l'accord sur l'organisation de l'emploi)

Nom	Prénom	Classe actuelle	Quotité horaire de service actuelle

### 5- Récapitulatif des services à inscrire au mouvement après une éventuelle réorganisation interne (y compris les décharges de direction, postes ASH tenus par des titulaires non diplômés et postes non pourvus à l'issue du dernier mouvement)

Quotité horaire (en %)	Vacant (indiquer V) ou Susceptible d'être vacant (indiquer SV)	Situations particulières à prendre en compte (nature et mode d'organisation des mi-temps par exemple...)
